



MAIRIE DE OSSE  
25360

**COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**MARDI 19 DÉCEMBRE 2017 À 20 H 00**  
**sous la présidence de M. Charles PIQUARD, Le Maire**

**Membres en exercice : 10**  
**Membres présents : 8**  
**Membres votants : 8**

**Ayant donné procuration : 0**  
**Absent excusé : 0**  
**Absents : 2**

**Etaient présents :** Mmes Maryna DORNIER – Laurence FONTAINE - Marie TRAENDLIN  
Ms. Pascal FAIVRE – Franse OSTHENE — Charles PIQUARD – Claude POULOT – David  
ROETHLISBERGER

**Etaient absents :** Ms Franck MORGANTI et Jean-Louis PAUTHIER

**Secrétaire de séance :** M. Claude POULOT

**Président de séance :** le Maire, M. Charles PIQUARD

**Date de convocation :** 8 décembre 2017

**Date d’affichage :** 21 décembre 2017

**ORDRE DU JOUR**

- 1) Approbation du procès-verbal de la réunion du 13 octobre 2017
- 2) Compte-rendu d’activité
- 3) Dossier scolaire :
  - i. travaux bâtiments,
  - ii. semaine de 4 jours / 4.5 jours
- 4) Dossier intercommunalité
  - i. Nouvelles compétences au 1<sup>er</sup> janvier 2018
- 5) Dossier commune
- 6) Dossier Forêt
  - i. Piste forestière
- 7) Dossier Association Foncière
- 8) Délibérations
- 9) Informations et questions diverses

**I. Approbation du procès-verbal de la réunion du 13 octobre 2017**

Monsieur PIQUARD, le Maire, déclare la séance ouverte à 20 heures et zéro minute et procède à la lecture de l’ordre du jour. Il procède à la lecture du procès-verbal du **13 octobre 2017** approuvé à l’unanimité.

Vote :                    8 pour                    0 contre                    0 abstention

**II. Compte-rendu d’activité :**

- a. Décisions communautaires

**III. Dossier bâtiments scolaires :**

- a. Une étude a été lancée sur la commune de Baume-Les-Dames pour regrouper les maternelles, le périscolaire et la cantine. Deux sites sont envisagés (les Terraux – Mi Cour).

1. Il est envisagé également que les enfants scolarisés de la Vallée rejoignent Baume-Les-Dames.

Les conclusions seront rendues fin décembre.

- b. Communes du Plateau : Osse, Champlive, Dammartin-Les-Templiers, Glamondans.

1. Deux réunions ont eu lieu et les membres de la commission (2 personnes par commune) ont retenu le site de Champlive.

#### **IV. Dossier intercommunalité :**

- a. Le Maire donne la liste des dossiers en report.

#### **V. Dossier Association Foncière :**

- a. Au terme des 6 années, le bureau doit être soit reconduit soit modifié comme suit :
  - 4 membres désignés par la Chambre d'agriculture,
  - 4 membres désignés par le Conseil municipal,
  - Une liste de noms est proposée.

#### **VI. Dossier Aménagement rue des Eglantiers :**

- a. Les membres du conseil municipal, après avoir pris connaissance du dossier, et s'être rendus sur le terrain émettent un avis favorable au plan d'alignement
- b. Une réunion de présentation sera programmée en janvier.

#### **VII. Délibérations : Elles sont visibles sur le tableau d'affichage prévu à cet effet**

N° 2017 – 69 / OBJET : Mise en place du régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel (R.I.F.S.E.E.P. composé de l'I.F.S.E. et du C.I.A.)

Par 8 voix pour 0 voix contre 0 voix abstention

N° 2017 – 70 / OBJET : Demande d'adhésion de la commune de Rillans à la CCDB

Par 8 voix pour 0 voix contre 0 voix abstention

N° 2017 – 71 / OBJET : Clôture du budget annexe « SPANC »

Par 8 voix pour 0 voix contre 0 voix abstention

N° 2017 – 72 / OBJET : Clôture définitive du budget annexe « SPANC » et reprise des résultats

Par 8 voix pour 0 voix contre 0 voix abstention

N° 2017 – 73 / OBJET : Conditions financières et patrimoniales du transfert de la ZAE Bois carré à Baume les Dames

Par 8 voix pour 0 voix contre 0 voix abstention

N° 2017 – 74 / OBJET : Remboursement Groupama

Par 8 voix pour 0 voix contre 0 voix abstention

N° 2017 – 75 / OBJET : Conditions et modalités de prise en charge des frais de déplacement des agents  
Par 8 voix pour 0 voix contre 0 voix abstention

N° 2017 – 76 / OBJET : Signature d'une convention de mise à disposition d'un local communal entre la commune et l'association des Francas du Doubs

Mme Maryna DORNIER ne prend pas part au vote.

Par 7 voix pour 0 voix contre 0 voix abstention

N° 2017 – 77 / OBJET : Changement de prestataire pour l'entretien hebdomadaire de la mairie

Par 8 voix pour 0 voix contre 0 voix abstention

N° 2017 – 78/ OBJET : Tarif des photocopies réalisées par le Relais Petite Enfance de la CCDB

Mme Maryna DORNIER ne prend pas part au vote.

Par 7 voix pour 0 voix contre 0 voix abstention

N° 2017 – 79 / OBJET : Participation de la commune aux frais d'un voyage Classe Verte pour l'école de Osse

Par 8 voix pour 0 voix contre 0 voix abstention

N° 2017-80 / OBJET : Remboursement matériel

Par 8 voix pour 0 voix contre 0 voix abstention

## VIII. Informations et questions diverses

### **Rappel : Listes électorales**

Aux termes de l'article R. 5 du Code électoral : pour chaque révision annuelle des listes électorales, des demandes d'inscriptions sont déposées dans les mairies « jusqu'au dernier ouvrable de décembre inclus »

Le 30 décembre 2017 étant un samedi, donc un jour ouvrable, vous pourrez vous inscrire sur les listes électorales de la commune jusqu'au 30 décembre 2017.

**POUR CELA, VOUS DEVEZ VOUS MUNIR DE :**

- une pièce d'identité et un justificatif de domicile

Horaires d'ouverture

Le secrétariat de mairie sera ouvert exceptionnellement :

Samedi 30 décembre 2017 de 10 h 00 à 12 h 00

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée  
ce mardi 19 décembre 2017 à minuit



## Association des Donneurs de sang

### Bilan de l'année 2017

- 31 mars : assemblée générale à Glamondans. Merci aux enfants du village pour leur dessins sur le Don du Sang : Flavien JEAN- Rémy, Yvan, Sarah SIMONIN- Mia, Lola DALLAVALLE –Marion PONS – Nina PASQUALE –Enzo DEREMEAUX- Juliette, Mathilde RENAUD -Antoine BUTAVAN.  
Merci à Mélissa PUSARD qui a lu une belle poésie.  
Merci à Christelle, Régine et Marie-Paule qui ont remplacé Noëlle absente à cette AG.
- 22 avril : assemblée départementale à Valdahon.
- 14 mai : marche départementale à Montbéliard sous une pluie battante, 523 personnes courageuses ont bravé le mauvais temps pour promouvoir le Don du Sang.
- 14 juin : journée nationale sur le Don du Sang à Besançon.
- 1 septembre : voyage à Verdun, 53 personnes présentes.
- 30 janvier et 24 octobre : réunions du bureau.  
Les récompensés lors de l'assemblée générale :  
25 dons : Jacqueline Jacquet –Gilles Gosselin -  
45 dons : Anne-Marie Franquet – Rachel Mairot – Jean-Paul Chognard  
75 dons : René Tournoux  
100 dons : HéléneTournoux - Pierre Morche.

Médaille de reconnaissance pour 10 années de dévouement à Régine ChaubyetRoselyne Morteau : merci de leur aide précieuse. Sans vous que ferai- je ? Et merci à toute l'équipe qui m'entoure.

### Date à retenir pour 2018

Assemblée Générale : 16 mars à Osse.

Assemblée Départementale : 21 avril à Fesches le Chatel.

Marche départementale : 27 mai à Devecey.

**Collectes de sang : 24 janvier, 21 mars, 30 mai, 8 août, 3 octobre et 28 novembre de 16h à 19h 30 à l'Espace Culturel de Bouclans.**

Voyage le 1<sup>er</sup> septembre à Vouglans avec repas croisière sur le lac et visite du musée des machines à nourrir le monde.



### Information Don de Plasma : URGENT !

Le don de plasma ne se fera plus lors de nos collectes à Bouclans ; c'est une décision de la Fédération Nationale car cela coute cher en déplacements des machines et du personnel.

#### Nous vous proposons deux solutions :

1. la promesse de don de plasma : vous pouvez vous rendre directement à l'EFS de Besançon.  
Nous avons déjà 23 promesses de don de plasma.
2. le covoiturage : regrouper les donneurs pour se rendre à l'EFS ; contacter Noëlle ANDRE  
0381630378.

#### Le plasma nous en avons grand besoin pourquoi ?

Le plasma, partie liquide du sang, contient des protéines d'un intérêt thérapeutique majeur. Il est utilisé par transfusion directe ou sous forme de médicaments.

**En donnant votre plasma vous aidez les malades souffrant d'hémorragies graves, de cancer, les grands brûlés, les hémophiles ou les malades sans défenses immunitaires.**

**Qui peut donner ?**

Tous les donneurs de moins de 65 ans, les donneurs du groupe AB sont particulièrement recherchés, car ils sont donneurs universels.



**SOS société, nous sommes là pour vous aider, SOS société, nous sommes là pour vous sauver. DONNER SON SANG, SON PLASMA, c'est si simple.**

**A tous merci de vos dons - Merci Merci.**

*C'est Noëlle*

## ASSOCIATION DES ANCIENS COMBATTANTS DU PLATEAU DE BOUCLANS

2016 a été marquée par la tenue du congrès départemental de l'AFCAC (Association Franc-comtoise des Anciens Combattants) à BOUCLANS le 14 mai. Plus de 200 participants, 41 drapeaux réunis à cette occasion. Cérémonie sous une pluie battante aux Monuments aux Morts, cela n'a pas empêché les enfants des écoles sous la houlette de leur professeur Jean-Luc ANDRÉ de chanter une vibrante Marseillaise, qu'ils en soient vivement remerciés.

Merci à la municipalité de BOUCLANS pour son aide et à tous les bénévoles dont les maires de OSSE et DAMMARTIN LES TEMPLIERS, Monsieur COURTOIS du comité des fêtes de GONSANS, à l'abbé VERNERREY, à toute l'équipe paroissiale, dont la chorale, la clique et toute les personnalités, le monde combattant et tous les participants.

Comme chaque année nous avons organisé en collaboration avec les maires les cérémonies patriotiques.

Le 21 janvier notre Assemblée Générale,

Le 25 mai notre journée de convivialité.

Le 1<sup>o</sup> septembre, 22 anciens combattants, veuves et sympathisants ont participé au voyage à VERDUN.

Nous dénombrons malheureusement des deuils, le 5 mai René TIBERGHIEU de NANCRAÏ, le 5 juin Jacques MERCIER de GONSANS.

### PROGRAMME 2018 :

3 février 2018, Assemblée Générale.

8 mai, cérémonie à GONSANS

18 juin, cérémonie à BOUCLANS.

11 novembre, cérémonie du centenaire à NANCRAÏ, la municipalité de NANCRAÏ a déjà engagé des rencontres et lancé des initiatives pour marquer cet évènement.

5 décembre : cérémonie à BOUCLANS, journée en mémoire des morts pour la France en Afrique du nord, 2 à NAISEY LES GRANGES, 1 à SILLEY BLEFOND, 1 à BOUCLANS.

Et comme la tradition l'exige la journée de convivialité le 10 mai, jour de l'Ascension.

Le repas annuel en salle des fêtes est abandonné, nombre de participants insuffisant, par rapport aux prix de revient et remplacé par un repas au restaurant le 11 novembre.

En cette période d'inquiétude face aux attaques de toute nature le monde combattant a besoin d'être présent, fort, c'est pourquoi nous vous invitons à nous rejoindre en tant que sympathisant, mais encore comme porte-drapeaux, homme ou femme, garçon ou fille il n'y a pas de limite d'âge, une seule obligation : casier judiciaire vierge. En cette fin d'année voici le temps de penser à des choses joyeuses, nous vous souhaitons de passer de bonnes fêtes de fin d'année et nous vous présentons nos meilleurs vœux pour 2018.

Pour la section

Le Président

Georges MAGNIN



*Le secrétariat de mairie sera fermé du  
22 décembre 2017 à 12 h 30  
au 3 janvier 2018 inclus*

---



*Le Maire, l'équipe municipale et  
le personnel communal vous souhaitent à toutes et à tous  
de joyeuses fêtes de fin d'année.*

---

*Monsieur le Maire présentera ses vœux  
à la population le samedi 13 janvier 2018  
à 11 h 00 à la salle de Convivialité*